

## PERSONNE DE MON ENTOURAGE QUI EST ADDICT AUX PARIS SPORTIFS.

---

Par enfants60 Postée le 07/11/2022 12:56

Bonjour, Mon fils de 24 ans est addict aux paris sportifs. Il nous ment et nous vole de l'argent, à son père, ses frères et sœurs. Ça fait plusieurs années que cela dure, à chaque fois on pense qu'il s'est arrêté de parier mais on s'aperçoit trop tard, qu'il a recommencé. Il va partir demain à l'armée, il signe son contrat et part en caserne. Je ne sais plus quoi faire, surtout qu'il est dans le déni le plus total. Il a déjà fait quelques séances avec le greid avant le Covid, mais ça n'a servi à rien, comme il est pas obligé d'y aller. Nous sommes désespérés et inquiets pour son avenir.

---

Mise en ligne le 10/11/2022

Bonjour

Nous comprenons votre inquiétude.

Votre fils semble avoir une addiction aux paris sportifs. Le propre de l'addiction c'est de perdre le contrôle et de s'attacher à reproduire l'action du jeu ou d'une consommation.

C'est pour cette raison que les personnes ayant une addiction sont très souvent divisées entre l'envie de sortir de la dépendance et l'envie de continuer à vivre un plaisir ou une excitation avec l'addiction.

Si il est allé consulter un centre spécialisé, nous ne pensons pas qu'il soit dans un déni. Un déni étant une absence de conscience de ce que vit la personne.

Là, il nous semble qu'il agirait plutôt avec des temps de coopération vers des soins et des temps d'évitement et de repli avec ses pratiques de pari sportif.

L'adhésion au soin et un investissement complet de la personne pour un changement de comportement et une sortie de l'addiction sont nécessaires pour favoriser une réussite.

Pour cela chaque personne a un rythme car au départ cette division ou envie de rester dans la dépendance est très forte. C'est le moment où la personne se sent plus solide dans sa vie et dans un bien-être qu'il devient plus facile de sortir de l'addiction et de l'envisager.

Il nous semble important de comprendre ce rythme et de le respecter.

Votre fils jusqu'à aujourd'hui n'est peut-être pas encore arrivé au stade d'un investissement complet de sa personne pour arrêter le jeu. Il pourrait s'y résoudre au gré des pertes ou d'autres expériences vécues.

C'est pour cette raison qu'il reste important qu'il vive ses expériences et qu'il trouve en même temps des limites.

Ainsi, si vous ne vous focalisez pas sur l'attente qu'il ne joue plus et en même temps que vous ne facilitez pas le jeu en lui payant ses charges ou en lui donnant trop facilement de l'argent cela sera plus favorable pour lui permettre d'évoluer.

Il faudrait aussi favoriser chez lui la responsabilisation de ses actes.

Par ailleurs, lui permettre de trouver des lieux neutres où il peut se confier sur la manière dont il vit le jeu ou sa vie de façon plus générale pourrait être bénéfique pour lui.

De votre côté, il vous est possible de trouver un soutien auprès de professionnels pour comprendre comment réagir au mieux avec votre fils. Des consultations gratuites et individuelles sont proposées pour les parents dans des centres de soins en addictologie.

Nous vous proposons 3 adresses à Valenciennes qui pourraient vous accueillir en tant que parents.

Notre service peut également proposer un soutien ponctuel, anonyme et gratuit avec nos écouteurs par téléphone ou par tchat. La ligne est joignable 7j/7j au 0800 23 13 13 de 8h à 2h. Le tchat est accessible de 14h à minuit, 7j/7j.

Cela pourrait vous aider et vous pourriez également en informer votre fils qui pourrait nous contacter quand il en sentira l'envie.

Bien cordialement

---

**POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES**

---

**CSAPA DELTA**

**42 rue de Mons  
59300 VALENCIENNES**

**Tél : 03 27 41 32 32**

**Site web : [www.le-greid.fr](http://www.le-greid.fr)**

**Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (16h30 le vendredi). Pas d'accueil le jeudi matin et réouverture 15h30-17h. Un samedi par mois de 9h à 12h30.**

**Consultat° jeunes consommateurs : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 15h30 à 17h00 Un samedi par mois de 9h à 12h30. Pas d'accueil le jeudi matin.**

**Substitution : Délivrance: lundi-mardi-mercredi-vendredi: 9h-11h30. Jeudi 15h30-17h**

Voir la fiche détaillée

## **CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS DU CÉDRAGIR**

**8/1 Chemin des Vieux Arbres**

**59650 VILLENEUVE D'ASCQ**

**Tél : 03 20 25 91 83**

**Site web : [www.cedragir.fr/page-45-0-0.html](http://www.cedragir.fr/page-45-0-0.html)**

**Consultat° jeunes consommateurs : Du lundi au vendredi sur rendez vous.**

**Secrétariat : Du lundi au vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h**

Voir la fiche détaillée